

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, il me fait plaisir de présenter le rapport annuel sur la situation financière de la municipalité.

Je désire donc traiter des points suivants:

- 1) les derniers états financiers de la Ville (exercice financier municipal terminé le 31 décembre 2015);
- 2) le dernier rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2015;
- 3) le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016-2017-2018;
- 4) les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours (l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016);
- 5) les orientations générales du budget pour le prochain exercice financier (exercice financier 2017);
- 6) les orientations générales du prochain programme triennal d'immobilisations (2017-2018-2019).

1- **Les derniers états financiers de la Ville** (exercice financier municipal terminé le 31 décembre 2015)

Les états financiers de l'exercice 2015 ont été vérifiés par la firme Lefavre Labrèche Gagné, c.a. et ont été déposés à l'assemblée du conseil municipal du 13 septembre 2016. L'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales a été de 1 567 406 \$.

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

L'excédent de fonctionnement non affecté selon le dernier bilan vérifié au 31 décembre 2015 est de 1 542 427 \$. L'excédent de fonctionnement affecté au budget 2016 s'établit à 834 500 \$.

Des sommes supplémentaires ont été appropriées à même l'excédent de fonctionnement non affecté de 1 542 427 \$ durant l'année 2016 pour pourvoir les besoins suivants :

- ❖ Affectation supplémentaire de 272 503 \$ au fonds dédié au transport en commun;
- ❖ Affectation supplémentaire de 150 000 \$ pour les fêtes du 100^e anniversaire de la Ville.

2- **Le dernier rapport du vérificateur** (exercice financier 2015)

Le rapport du vérificateur a été déposé avec le rapport financier 2015 en septembre dernier. Selon leur avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015 ainsi que des

résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets, de leur dette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3- Le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018

Relativement au dernier programme triennal d'immobilisations, les réalisations suivantes ont, entre autres, été effectuées ou sont sur le point de l'être:

a) Parcs, terrains de jeux, loisirs et culture:

- ❖ Achat et installation de divers équipements dans les parcs et l'aréna;
- ❖ Mise aux normes des espaces récréatifs au parc Fernand-Lapalme;
- ❖ Amélioration de l'éclairage sur les terrains de pétanque au parc Arthur-Trudeau;
- ❖ Remplacement des ordinateurs publics à la bibliothèque;
- ❖ Ajout d'équipement de communication à la bibliothèque et à l'aréna pour diffusion des messages de la Ville.

b) Aménagement du territoire

- ❖ Mise à niveau de certains aménagements paysagers;
- ❖ Aménagement paysager de l'entrée de ville sur la route 132.

c) Administration générale

- ❖ Réfection de la toiture et mise à niveau des panneaux d'alarme à l'hôtel de ville;
- ❖ Continuité du programme annuel de remplacement des équipements informatiques dans divers services;
- ❖ Acquisition d'une auto électrique pour le Service de l'aménagement du territoire et installation de bornes de recharge.

d) Travaux publics, hygiène du milieu et circulation:

- ❖ Acquisition d'un système de communication avec radios mobiles;
- ❖ Acquisition d'équipements mobiles de signalisation routière;
- ❖ Acquisition d'une rétrocaveuse;
- ❖ Travaux de stabilisation de talus et de bordures sur la rue Principale Sud;
- ❖ Réfection d'un tronçon d'aqueduc désaffecté sur la rue du Collège;
- ❖ Installation d'équipements de contrôle de débordement des trop-pleins;
- ❖ Réaménagement d'une partie de la rue Fleming en façade du garage municipal;
- ❖ Acquisition de compteurs d'eau pour les commerces et industries;
- ❖ Mise à niveau des panneaux d'alarme au garage municipal.

4. Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours (l'exercice financier municipal se terminant le 31 décembre 2016)

Après analyse des revenus et dépenses pour l'exercice en cours, nous prévoyons un surplus budgétaire. Ce surplus est estimé à 697 000 \$ et sera transféré au surplus accumulé des années antérieures. Des sommes seront appropriées à même ce surplus accumulé pour le financement de certains travaux municipaux. Les sommes exactes à approprier dans le budget 2017 seront déterminées lors de l'étude de ce dernier.

La majeure partie du surplus pour l'année 2016 provient de l'augmentation des revenus réels comparativement aux revenus budgétés (taxes foncières, mutations immobilières, subventions gouvernementales). Certaines dépenses de fonctionnement ont pour leur part été inférieures aux dépenses budgétées.

Un état des revenus et dépenses avec prévisions au 31 décembre 2016 est d'ailleurs disponible pour consultation au bureau de la mairie.

5. Les orientations générales du budget pour le prochain exercice financier

Le budget 2017 devrait être adopté au cours du mois de décembre, lors d'une séance spéciale du Conseil qui ne portera que sur le budget de l'exercice 2017 et le programme triennal 2017-2018-2019. Un avis public dans un des journaux locaux informera les citoyens de la date exacte de l'adoption du budget.

L'évaluation imposable selon le rôle d'évaluation mis à jour le 25 octobre 2016 est de 926 399 900 \$ comparativement à 924 075 000 \$ pour l'année 2016 et cette évaluation doit servir pour fins d'imposition de la taxe foncière 2017. Il faut noter que le rôle d'évaluation 2017 constituera la deuxième année du cycle triennal 2016-2017-2018. La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale se situe à 260 750 \$.

6. Les orientations générales du prochain programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019

Les immobilisations pour les trois prochaines années se résument de la façon suivante:

- ❖ Continuité du programme d'amélioration du réseau routier dans certaines rues de la ville;
- ❖ Réalisation des plans et devis de projets de réfection des infrastructures dont, entre autre, le boulevard Georges-Gagné Sud entre la rue Monette et la montée des Bouleaux;
- ❖ Continuité en 2017 du programme d'investissement dans les infrastructures selon le plan d'intervention adopté par le conseil municipal avec la participation financière des Gouvernements supérieurs, plus précisément avec le nouveau programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ 2014-2018);
- ❖ Continuité du programme de remplacement des véhicules et véhicules-outils au Service technique et travaux publics;
- ❖ Mise à niveau des édifices municipaux (entretien, fonctionnalité);
- ❖ Certains projets que le Conseil jugera opportun de réaliser.

Conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le maire doit inclure dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du Conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un

organisme supramunicipal. Ces rémunérations sont établies conformément à cette même Loi et selon les dispositions du règlement municipal 613-11.

En ce qui concerne la municipalité, le maire reçoit annuellement une rémunération de 32 417,10 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 16 208,55 \$ qui équivaut au maximum permis dans la Loi sur le traitement des élus municipaux. Les conseillers reçoivent la somme de 10 805,76 \$ à laquelle s'ajoute également une allocation de dépenses de 5 402,88 \$. Le maire reçoit également une rémunération annuelle de 2 251,68 \$ à titre de membre du C.I.T. Roussillon et une rémunération de 200 \$ pour chaque présence aux réunions du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de Police Roussillon.

Le maire suppléant reçoit une rémunération additionnelle de 271,95 \$ par mois à laquelle s'ajoute la somme de 135,98 \$ à titre d'allocation de dépenses. Un membre du Conseil reçoit une rémunération annuelle de 1 501,08 \$ à laquelle s'ajoute une somme de 750,60 \$ à titre d'allocation de dépenses comme membre de l'organisme TARSO.

En ce qui a trait aux organismes supramunicipaux, la municipalité est représentée par le maire à la Municipalité régionale de comté de Roussillon. La rémunération annuelle de base est fixée à 6 809,88 \$ à titre de conseiller de comté, membre du Conseil. Une rémunération additionnelle de 170,24 \$ est fixée en fonction de la présence du membre à toute séance du Conseil de la MRC.

Le maire reçoit également de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie une rémunération annuelle d'une somme de 2 533,98 \$.

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de *la Loi des cités et villes*, je dépose la liste des contrats de plus de 25 000 \$ de même que la liste de tous les contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant qui atteignent le seuil de 25 000 \$ et plus.

Je vous remercie de l'attention que vous avez portée à la lecture de mon rapport.

Lecture faite à Delson, ce 8^e jour de novembre 2016.

Christian Ouellette
Maire

**ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE DEVANT SE TERMINER
LE 31 DÉCEMBRE 2016**



**BUDGET
ADOPTÉ
2016**

**PRÉVISIONS
AU 31 DÉC.
2016**

REVENUS

Taxes	12 435 010	12 502 900
Paiements tenant lieu de taxes	129 510	126 100
Quotes-parts	-	-
Transferts	210 260	233 530
Services rendus	530 910	546 695
Imposition de droits	420 750	483 000
Amendes et pénalités	50 000	50 000
Intérêts	78 000	66 420
Autres revenus	15 500	12 725
TOTAL	13 869 940	14 021 370

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	2 705 164	2 464 095
Sécurité publique	2 682 560	2 679 680
Transport	1 974 980	2 219 355
Hygiène du milieu	2 093 500	1 951 270
Santé et bien-être	87 318	80 190
Aménagement urbanisme et développement	996 878	823 215
Loisirs et culture	2 622 030	2 477 495
Réseau d'électricité	-	-
Frais de financement	362 100	330 425
TOTAL	13 524 530	13 025 725
Surplus (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	345 410	995 645

CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES

Financement		
Financement à long terme des activités de fonctionnement	-	-
Remboursement de la dette à long terme	(786 000)	(786 000)
TOTAL	(786 000)	(786 000)

AFFECTATIONS

Activités d'investissement	(197 800)	(162 170)
Surplus (déficit) accumulé non affecté	-	-
Surplus accumulé affectés	834 500	834 500
Réserves financières et fonds réservé	(256 670)	(245 535)
Montants à pourvoir dans le futur	60 560	60 560
TOTAL	440 590	487 355
Surplus (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	697 000

_____ Michel Barbeau, trésorier